

Premier feuillet  
enrougoy



Comporte une table alphabétique en fin d'année

## REGISTRE

Contenant ~~six~~ huit feuillets, cotés et paraphés par  
nous Président du Tribunal de première instance de l'arrondissement de  
Meaux, département de Seine-et-Marne, Chevalier de la Légion d'Hon-  
neur, destiné à constater les NAISSANCES, MARIAGES et DÉCÈS  
de la Commune de *Grilbardon* pendant le cours  
de l'année 1853.

A Meaux, le premier - Décembre mil huit cent cinquante-deux.

*S<sup>r</sup> M<sup>r</sup> Adolphe Delignères*

*enrougoy*

N<sup>o</sup>. 1.  
Acte De  
Naissance  
De  
Paul Genot

Le mil huit cent Cinquante deux,  
le Septembre, Cinq heures Du Soir; par Devron  
Mme Adolphe Delignères, Maire en officie  
publie de l'Etat civil de La Commune de Grilbardon,  
en Companie de Sous-Autelie Furey, Civivale,  
âge de Neante huit ans, Monnaies, Denier,  
de Quibecq; quel ame a déclaré que  
Ce jour hui a neuf heures Du Matin, il lui

est né en son domicile un enfant de sexe masculin, qu'il nous présente, lequel il a déclaré veillant les plenaires de Paul, René, à quel sujet il a eu de son legitimate Mariage, avec Victoire (Béloise) Caverino, âge de trente quatre ans, lessottes Déclaration en présentation faite en présence des sieurs Denis Julian Caverino, âge de trente neuf ans, Manourieu, et Magloire Pierre Caverino, âge de trente trois ans, Manourieu, tous deux témoins majeurs demeurant à Villardon, et bons fiers, dans Déclarant, et en son legitime témoins signe avec nom de présent acte; Le père a déclaré nel faire signet, de bon avis que lecture leurs en a été faite.

J. B. Condamin M. Caverino  
C. D. G. de la Justice

N<sup>o</sup>. 2.  
Acte De  
Dées  
de  
Béloise Victoire  
Drieux.

C. Au mil huit cent cinquante trois, le vingt deux d'août, sous huissier du matin; par devant Nous Adolphe Delignier, Maire et officier public de l'état civil de la Commune de Villardon; son Compars les sieurs Charles Victor Dubois, âge de trente deux ans, Maréchal ferrant, et Pierre Jules Séguin, âge de quarante neuf ans, Boulangier, tous deux témoins majeurs demeurant à Villardon; le premier époux, et le second voisin de la partie ci-après nommée, lesquels sont une veuve que la surnomme Béloise Victoire) Drieux, âge de trente trois ans et demi, née à Corsey demeurant à Villardon avec son mari, fille de Charles Victor Drieux âge de cinquante cinq ans, Bovierain, demeurant à Gourvenez à pris mariage, le 20 Septembre Anne Françoise Augerac en épouse d'Charles Victor Dubois, témoin ci-dessus nommée, âgée lui aussi; et déclaré autre Villardon en son domicile - prie, au ouze heure et demie du matin; et ayant une telle affaire du Dieu, nous avons dressé le présent acte, que les déclarants ont signé avec nous après Lecture faite

J. V. Dubois Séguin  
P. D. G. de la Justice

N<sup>o</sup>. 3.



Acte de Naissance  
de Geneviève Irma  
Chapron.

C. Au mil huit cent cinquante trois, le vingt trois Juillet à Dix heure du Matin; par devant Nous Adolphe Delignier, Maire et officier public de l'état civil de la Commune de Villardon; son Compars le sieur Lacquer, Ferdinand Chapron, âgé de trente ans et demi, Manourieu, demeurant à Villardon; déclarant ainsi à tellement qu'ici à une heure du soir, il lui est néé, en son domicile une enfant de sexe féminin, qu'il nous présente, à laquelle il a déclaré veillant les plenaires de Geneviève Irma, âgée de trente six ans, de son legitimate Mariage avec Louis Marie Chapron Raine, âgé de vingt ans, et de Virginie, une enfant de l'âge de trente trois ans et demi, Cultivatrice, cousin germain d'Adolphe Delignier et tous deux témoins majeurs demeurant à Villardon; et sur lequel père et mère signé avec nous le présent acte de Naissance après qu'il leur a été lue et lecture.

chapron

J V 21 11 1853 J. Vermille  
P. D. G. de la Justice

N<sup>o</sup>. 4.

Acte De  
Dées  
de  
Denise  
Béraut.

C. Au mil huit cent cinquante trois, le douze Février, Cinq heure du soir, par devant Nous Adolphe Delignier, Maire et officier public de l'état civil de la Commune de Villardon; son Compars le sieur Aimé Vincent Bourbouze âgé de vingt deux ans, Caillouan, et Jean Pierre Vermille, âgé de cinquante quatre ans, Manourieu, tous deux témoins majeurs demeurant à Villardon; le premier prie, et le second prie de la démarre ci-après nommée; Lesquels nous sommes veuve que la surnomme Denise Béraut, âgée de quatre vingt trois ans, pensionnaire chez du père de sa femme, née en Janvier à Montlhon; fille des Septime Vincent Béraut,

en de Marie Marguerite Régamey, en veuve de  
Jean François Lathion audin Mauthuy;  
en 1788 audin Chillardon, au Domaine Domine  
Saint Bourne son petit fils, en temoin ci dessus nomme  
aujourd'hui à l'acte d'écriture du Notaire; et ayant  
aussi été assuré du Dieu, nous avons dressé le  
present acte, que les Déclarants ont signé avec nous  
après lecture faite.

Bourbon

J.V.D.V.M.elle P. Désormeaux

No. 1.  
Acte De  
Décess  
De  
François  
Cherouenne?

Quan mil huit cent cinquante trois, le  
vingt quatrième février, Cinq heures du Soir; par devant  
nous Adolphe Delignières, Maire et officier public de  
l'état civil de la Commune de Chillardon; sous compara-  
tion des siens Jean Pierre Vermille, âgé de quarante trois  
ans, Bâtonnier, et Auguste Ferdinand Vermille, âgé de  
vingt-neuf ans Garçon Bâtonnier, tous deux témoin  
majeurs déclarant à Chillardon; Lesquels nous, un  
Déclarant que le nommé François Cherouenne, âgé de  
soixante deux ans, functeur au Comte de fief de Lorraine  
à Strasbourg, né à Lancy le 25, Demeurant à Meaux  
fille des Notables Denis et Perronneau, et de Marie  
Antoinette Julian, en épouse de Blaise Thorelle  
Cherouenne, âgé de cinquante sept ans, Demeurant  
auz Meaux, en Décess audin Chillardon proche  
Lavoir Moulin, aujourd'hui à trois heures du Soir,  
et après nous être assuré du Dieu, nous avons  
dressé le present acte, que le sien Jean Pierre  
Vermille témoin ci dessus nommé, a signé avec  
nous, le sien Auguste Ferdinand Vermille, ainsi témoin  
nous a Déclaré ne savoir Signer, Le tout après  
lecture faite.

P. Désormeaux Vermille

No. 6.



Acte De Décess  
De Chélorinne  
Virginie Favre

Quan mil huit cent cinquante trois, le  
six Mars, à neuf heures du Matin; par devant  
nous Adolphe Delignières, Maire en officier public  
de l'état civil de la Commune de Chillardon; sous  
compara-  
tion des siens Dominique Favre, âgé de  
trente deux ans, Mauvinier, en Germain Manotier  
Duprey, âgé de trente cinq ans, Charrier, tous deux  
témoin majeur déclarant à Chillardon; Le premier  
père, et le second proche veisin de la Décante ci  
apres nommee; Lesquels nous, une Déclarante que la  
nommée Chélorinne Virginie Favre, âgée de  
quinze mois, son Infusion, née de fils de Villeury,  
demeurant à Chillardon, fille de Dominique Favre,  
témoin ci dessus nommé, de sa Marie Catherine  
Drouy, âgée de trente cinq ans, en Deniz; Demeurant  
également à Chillardon; en Décess au même lieu  
au Domaine de ses père et mère bien à minuit en Deniz;  
et après nous être assuré du Dieu, nous avons  
dressé le présent acte, que les Déclarants ont signé  
avec nous, après Lecture faite.

Dominique Favre Duprey

No. 7.

Acte De  
Décess  
De  
Anne Scholastique  
Debarle.

Quan mil huit cent cinquante trois, le quatorze  
Mars, deux heures du Matin; par devant  
nous Adolphe Delignières, Maire en officier public de  
l'état civil de la Commune de Chillardon; sous compara-  
tion des siens Sauveur Dominique Nicolas Leccoz,  
âgé de quarante-neuf ans, Cultivateur, en Geek  
Baptiste Lettre, âgé de cinquante cinq ans  
Gisquet, tous deux témoin majeur déclarant  
à Chillardon; Le premier époux, en le second proche  
veisin de la Décante ci apres nommee; Lesquels  
nous, une Déclarante que la nommée Anne  
Scholastique Debarle, âgée de quarante quatre

ans, Profession de son mariage née à Châtilly, séniorat manœuvrant à Châtillon; fille des défunts Léonie Delaroche, et de Marie Magdeleine (Rosalie) Ussery, ex-épouse d'Étienne Le Coq, Léonie ci-dessus nommée est décédée au sein d'Orillardou, en son domicile, vers à cinq heures du soir; et après nous être appris de la Décès, nous avons dressé le présent acte, que les déclarants ont signé avec nous, après lecture faite.

*Léonie Le Coq  
S. Delaroche*

N<sup>o</sup>. 8.

Acte De  
Décès  
De  
Marie Françoise  
Diel,  
ve<sup>e</sup> Biarre,

Le an mil huit cent cinquante trois, le vingt Mars, cinq heures du soir; par devant nous Adolphe Delignières, Maire en officier public de l'état civil de la Commune de Châtillon; son Compagnon, les sieurs Pierre Didier Biarre, âgé de quarante-sept ans, ancien sabotier, et Jean Thomé, menuilleur, âgé de quarante-deux ans, Blanchisseur, tous deux témoins majeurs demeurant à Châtillon; le premier fils, et le second neveu de la défunte ci-après nommée; lesquels nous avons déclaré que la nommée Marie Françoise Diel, âgée de vingt quatre ans dix mois, Blanchisseur, née en demeurant à Châtillon; fille des défunts Pierre Diel, et de Louise Renaud, en veuve de Jean Pierre Biarre, décédé au sein d'Orillardou, en octobre au même lieu, en son domicile, auquel lieu, et aux heures de la Matin; et après nous être appris du décès, nous avons dressé le présent acte, que les déclarants ont signé avec nous, après lecture faite.

P. J. Biarre et E. Lemoine  
S. Delignières

N<sup>o</sup>. 9.

Acte De  
Décès  
De  
Emmanuel Auguste  
Dubois



Le an mil huit cent cinquante trois, le vingt deux d'Avril, quatre heures du soir; par devant nous Adolphe Delignières, Maire en officier public de l'état civil de la Commune de Châtillon; son Compagnon les sieurs Victor Emmanuel Dubois, âgé de vingt-neuf ans au sens, garde au chemin de fer de Strasbourg, et Charles Hippolyte Dubois, âgé de trente quatre ans Marchand épicier; tous deux témoins majeurs demeurant à Châtillon; le premier père, et le second oncle de la défunte ci-après nommée; lesquels nous avons déclaré que le nommée Emmanuel Auguste Dubois, âgé de cinq ans en deux, sans profession, nés à Châtillon; fils de Victor Emmanuel Dubois, menuilleur ci-dessus nommé, et de Eugénie Joachim Vernelle, âgée de vingt-sept ans au sens, demeurant ensemble au sein d'Orillardou; le décès au même lieu, au domicile de ses père et mère, aujourd'hui, à cinq heures du Matin; et après nous être appris du décès de la Décès, nous avons dressé le présent acte, que les déclarants ont signé avec nous, après lecture faite.

S. Delignières Dubois  
J. Dubois

N<sup>o</sup>. 10.

Acte De  
Naissance  
De  
Charles Aimé  
Lorin.

Le an mil huit cent cinquante trois, le vingt quatre d'Avril, six heures du soir; par devant nous Adolphe Delignières, Maire en officier public de l'état civil de la Commune de Châtillon; et Compagnon le sieur Aimé Lorin, âgé de vingt-sept ans au sens, Marchand ferrant, demeurant à Châtillon; lequel nous a déclaré que ce jour-là midi, il lui est né en son domicile un enfant de sexe masculin, qu'il nous présente le

auquel il a déclaré vouloir donner les prières  
de Charles Acine ; lequel informé il a eu de  
son légitime mariage avec l'Amélie Courteau,  
âgée de dix-neuf ans ; lesdites déclarations et  
présentation faites en présence des sieurs Pierre André  
Duclos, âgé de soixante-douze ans, jardinier à Grézien  
et Pierre Gisèle (Biarre), âgée de quarante-trois  
ans, ancien sabotier, tous deux témoins majeurs  
devenus à Chilbaud, et proches voisins de  
Déclarant ; et en lesdits père et fils, signé  
avec nous Le Présent Acte de Naissance, après  
qu'il leu a été (comme) Lecture.

(Signature A. Bertrand, jugeat  
P. G. Biarre)

N<sup>o</sup>. 11.

Acte de  
Décès  
de  
Marie Gerivive  
Rose Carré.

Le XXII<sup>e</sup> du mois d'avril, vers cinquante trois, le vingt  
du mois, Cinq heures du soir ; par devant nous André  
Delquier, Maire et officier public de l'étoile civil de la  
Commune de Chilbaud ; devant lui Georges le sieur Michel  
Adolphe Clément Carré, âgé de quarante-six ans, bûcheron  
habitant à Chilbaud, époux Dubois, âgé de trente  
ans, marchand tapissier, tenu à deux heures  
environ devenu à Chilbaud, et proches voisins de  
la défunte, ce qui nous a déclaré que nous sur Vérité  
que la dénommée Marie Gerivive Rose Carré,  
âgée de quatre-vingts ans, manouvrière, née à Sablons,  
(Canton de Lavaur) devenu à Chilbaud, fille des  
sieurs Etienne Carré, et de Marie Jeanne Vermille  
et veuve de Antoine Philippe Vermille, décédé à  
Moutiers, dans le Languedoc, le 1<sup>er</sup> octobre de l'an  
soixante-douze, au bout de deux ans après son  
mariage, nous avons été déclaré à une heure après midi,  
et après nous être été (comme) Lecture, nous avons (signé) Le  
présent acte, que les Déclarants ont signé avec nous, après  
lecture faite.

Sablos  
Signature  
P. Delquier



N<sup>o</sup>. 12.

Acte de  
Décès  
de  
François Pascal  
Noël.

Extrait des registres des actes  
de décès de la ville de Meaux, Seine-et-Marne.

Le XXII<sup>e</sup> du mois d'avril, vers cinquante trois, le vingt  
du mois, à une heure du matin ;  
L'acte a été (comme) Bertrand, second adjoint au  
Maire de la Ville de Meaux, faire les fonctions  
d'officier public de l'état civil, par délégation ; devant  
lui Georges le sieur Marie Noël, âgé de  
quarante quatre ans, bûcheron, époux Philippe  
Emmanuel Delaire, âgé de trente quatre ans,  
ancien jardinier devenu bûcheron, tous deux majeurs.  
Lesdits seurs ont déclaré que ce jour-là a été  
publié au Matin, le sien François Pascal Noël,  
âgé de quarante cinq ans, manouvrière, né au  
Lézat, Lézat (dans le massif) dominé à Chilbaud,  
métier tapissier, époux de Violaine Lachine, fils  
de Violaine, Antoine Noël, et de Violaine Cœuvré (Lézat)  
la femme, le décédé à l'hôpital Civil de Chilbaud,  
et nous nous sommes assuré (dans) Décès  
de cette Lecture de ce que nous, les conjurants  
ont signé avec nous. Nous avons su le registre  
de nosse, Delaire, et Bertrand, avec Delaire  
Caroline Courteau au registre, et Delaire en exécution des  
dispositions de l'art. 80 du Code Civil, par nous  
Marie de la Ville de Meaux.

Acte de  
Signature Bertrand, aîné.  
Pour inscription confirmée à l'exécution  
de la mort de la Commune de  
Chilbaud  
P. Delquier

N<sup>o</sup> 13.

Acte De  
Mariage

Pierre Alexandre  
Roland,  
et  
Marie Honoreine  
Pluyette.

C<sup>e</sup> An mil hui cent cinquante trois, le hui  
juin, our hui, de Matz; par devant No<sup>r</sup> Paul Didier  
Avocat, adjoint au Maire de la Commune de Gillebaud,  
par délégu<sup>é</sup>, en officier public de l'état civil; son  
Compagnon, subséquemment dans la même Commune, Pierre  
Alexandre Roland, âgé de vingt et un ans bis majeur,  
Marinier, né et résidant à Gillebaud, Caudre de la  
Seine en Marne; fils unique de Pierre Roland  
âgé de cinquante cinq ans, cultivateur, et de Marie  
Geneviève Denain âgée de cinquante six ans, veuve  
d'ensemble avec Gillebaud, constaté ainsi qu'il résulte  
de son acte de Naissance qu'il nait à présent, et  
qui restera annexé au présent acte. Les deux p<sup>re</sup>s  
Pierre Roland, et Dame Marie Geneviève Denain,  
ici présents en personne, nous ont déclaré consentis  
au présent Mariage, à une heure. Or  
Marie Honoreine Pluyette, âgée de Dix neuf ans  
en devenir, Douringue, née et demeurant à Gillebaud,  
fille unique de Thibault Cug Douringue Pluyette,  
âgé de vingt trois juillet, mil  
hui cent quarante neuf, et de Marie Anne Josèphe  
Malabord, âgée de Soixante deux ans en devenir, Marinier  
Douringue, âgée de Gillebaud; Le tout constaté ainsi  
qu'il résulte de son acte de Naissance, et de l'acte de  
Déclaré qui nous ont été produits, ce qui restera  
annexé au présent acte. Dame Marie Anne Josèphe  
Malabord, ici présente en personne nous a déclaré en  
avant Marie Pluyette, telle que nous l'avons reçue de  
la présente Mariage. Sesquels nous nous ré quis de  
procéder à la célébration du Mariage projeté entre  
lens, et pour les publications faites en la  
Mairie de Gillebaud, savoir le Dimanche vingt deux  
en vingt neuf Mai dernier d'après un extrait qui  
nous a été délivré par M<sup>me</sup> Marie de Gillebaud, en  
Date du deux juillet courant, tel quel sera annexé  
au présent acte; Ce qui est en notre Mairie savoir  
les Dimanches vingt deux, et vingt neuf Mai auj<sup>ur</sup> de  
l'an à l'heure de Midi, Aucune opposition ayant



Mariage, nous ayant dé signié, faisant train à leur requérance,  
après avoir donné lecture de toutes les pièces ci dessus mentionnées,  
et du chapitre six, relatif au Mariage, code civil; et avons demandé  
au futur époux, et à la future épouse, s'ils voulaient se prendre  
pour mari et pour femme; chacun d'eux ayant répond<sup>é</sup> séparément  
de l'affirmative, avons déclaré au nom de la loi que le Sieur  
Pierre Alexandre Roland, et la Demielle Marie Honoreine  
Pluyette, étaient mis en Mariage. D'après de la loi de  
cez Juillet mil hui cent cinquante trois, nous avons interpellé les  
Deux futures épous, ainsi que les personnes présentes autorisent  
le prisme Marie, à leurs Dépêches, il verrai être fait en elle  
aux uns Costumes de Mariage, dequelle nous sur tous attest  
qu'il n'y a pas été fait. De quoi avons  
Reçu acte du le Champs, en présence des Sieurs  
Victor Jules Pierron, âgé de trente cinq ans, Marinier,  
Larain de Lépouze, de Diane, florant<sup>é</sup> Charles,  
âgé de vingt deux ans, Marinier, Cousin Germain  
de Lépouze, tous deux demeurant aussi à Gillebaud,  
Pierre Alexandre Dominique Pluyette, âgé de vingt  
ans, et Charles, frère de l'épous; de  
Pierre honoreine Foy, âge de vingt neuf ans,  
Naccon Larain de Lépouze, tout deux demeurant  
à Gillebaud, et tous quatre témoins majeurs;  
desquels nous signé avec eux, ainsi que l'épous, et son père,  
à l'exception du sieur Diane florant<sup>é</sup> Charles, témoin  
de cette union, ainsi que l'épous, sa mère, en la  
mère de l'épous; Lesquels nous ont déclaré ne pas savoir  
signer, de ce requis et interpellé suivant telles, Le tout  
après Lecture faite.

P. A. Roland  
J. J. Pierron, et  
P. A. Pluyette  
J. C. Foy

Acte

No. 11.

Acte De  
Mariage  
de  
Jules Charles  
Léveillé,  
et  
Augustine Suzanne  
Métayer.

**L**éveillé nul homme ayant cinquante trois, le vingt deux juin, come beureau du Matin; paroissant Nom de Adolphe Delignières, Maire de la Commune de Chillardou, en effice public de l'Etat civil; son Compagnon publiquement dans la Maison Communale, Jules Charles Léveillé, âgé de vingt quatre ans et demi, Charrelier nul à Chambord à Villars, Cauchois en Arrondissement de Mantes; fils unique de décédé Jean Pierre Léveillé, élécteur avec Villars, le dix juin Novembre, nul homme, eul quarante un, et de Marie Catherine Léveillé, âgée de soixante deux ans, journalier, Demeurant aussi à Villars, le bon conseil ainsi qu'il résulte de son acte de Naissance, il est acte de faire qui nous ont été présentés en qui restera amenué au présent acte. Saité Marie Catherine Léveillé ici présente en personne, nous a déclaré consentir au présent Mariage d'une partie. La Augustine Suzanne Métayer, âgée de vingt trois ans et demi, Manouvrière, née en Janvier à Chillardou avec des fiers en mère; fille unique de Pierre Métayer, âgée de cinquante sept ans, Compagnon Michel Léveillé, et de Catherine Geneviève Suzanne Creuzet, âgée de cinquante sept ans, Demeurant ensemble aussi à Chillardou; et telle ainsi qu'il résulte de son acte de Naissance prisé nous a été présenté, en qui restera amenué au présent acte. Depuis le dix juin deux Milles, en ladite Dame Catherine Geneviève Suzanne Creuzet, réci présente en personne, nous son fidèle consentir ayant au présent Mariage, lesquels nous sommes tenus de procéder à la célébration de mariage prisé entre nous, en dons les publications sur le fait en la Mairie de Villars, les Diariums Eng en Juin, l'an passé un extrait tiré par Nom de Auguste Deligne, Maire de ladite Commune, en date du dix Juin concernant sera aussi amenuisé au présent acte. Or aussi en notre Marie, le Dimanche vingt et deux Juin aussi courant, le jour de l'Assumption de Marie; Aucune opposition a été faite au mariage ne nous ayant été signifiée, faisons Vœux à leur réunion; avec avow sonne Lecture de toutes les prières ci dessous jointes, et du Chapitre 8<sup>e</sup>, Petre 1<sup>e</sup> Corin, relatif au mariage; avons demandé au futur époux en la future épouse s'ils voulaient se prêter pour Mari et pour femme; chacun d'eux ayant répondre séparément en affirmativement



avons déclaré au Nom de la loi, que de même

Jules Charles Léveillé, et la Demi-fille Augustine Suzanne Métayer, étaient unis en Marriage.

D'après de loi du dix juillet mil huit cent cinquante, nous avons inscrits les deux futurs époux, ainsi que les personnes présentes autorisées le présent mariage, à nous déclarer; il avais de faire entre eux, un Contrat de mariage; dequel nous nous sommes attesté qu'il n'en avoit pas été fait. De quoi avons dressé acte sur le Champ, en présence des deux Pierre Louis Leroy âgé de cinquante sept ans, Bouchet Demeurant à Villars, veule de l'épouse; de Régis Alvis âgé de quarante trois ans, cocher Demeurant à Mantes, veau frère de l'épouse; de Jean Pierre Vermille âgé de soixante deux ans, Léguaudier Lorrain de l'épouse, Demeurant à Chillardou; de Adolphe Gauffier âgé de cinquante quatre ans, Cauchois, Demeurant à Ferrière, veule de l'épouse; et tous qualifiés tenus marqués; Lesquels ont signé avec nous, ainsi que la mère de l'épouse; l'épouse, sa mère, l'épouse, et son père; nous nous déclarer ne savoir signer; Le tout après lecture faite.

Savely Régis

Créole et fermelle Gauffier  
et déterminé

No. 11.

Acte De  
Mariage  
de  
Augustine Suzanne  
Métayer

**L**éveillé nul homme ayant cinquante trois, le vingt deux juin, à midi; par doceur Nom de Adolphe Delignières, Maire en effice public de l'Etat civil de la Commune de Chillardou; est Compagnon le sieur Joseph Julian Métayer âgé de vingt six ans Manouvrière, Demeurant à Chillardou; Lequel nous a déclaré que signé l'an à dix heures du matin, il lui est né en son domicile une fille nommée Pauline, et que il nous présente, et à laquelle il a déclaré veuler de donner les prières de Augustine Suzanne; laquelle en vain il a eu de son legitime mariage avec Flore Augustine Pernot, âgée de seize ans

N<sup>o</sup>. 16.  
Acte De  
Décès  
De  
Augustine Suzanne  
Metayer.

Le vingt deux Juin, trois heures du soir; par Devan Nous Auguste Delignières, Maire et officier public de l'état civil de la Commune de Chillardou, sonne Compagnie les siens Joseph Julian Metayer, âgé de vingt six ans, Maurin, et Jean Pierre Vernelle, âgé de soixante deux ans, tenuus majeurs Demeurant à Chillardou, et à ledit Lieu Vernelle tenuus ci dessous nommée signé avec nous le présent acte de Naissance; Le père de l'enfant, et le sien Pierre Metayer aussi tenuus ci dessous nommée, nous ont déclaré ne savoir signer, le bon apres lecture fait. Vernelle St. Baudry

N<sup>o</sup>. 18.  
Acte De  
Naissance  
De  
Isabelle Julie  
Roucand.

N<sup>o</sup>. 17  
Acte De Décès  
De Louise Julie  
Fleurot.



Le vingt huit cent cinquante trois, le vingt deux Juin, trois heures du soir; par Devan Nous Paul Adan, adjoint au Maire et officier public de l'état civil de la Commune de Chillardou, par Déclaration; Son Compagnie les siens Auguste Ferdinand Vernelle, âgé de soixante ans Propriétaire, en Calix Aimé Fleurot, âgé de cinquante ans, cultivateur, tous deux tenuus majeurs Demeurant à Chillardou, et à ledit Lieu Vernelle tenuus ci dessous nommée signé avec nous le présent acte de Naissance; Le père de l'enfant, et le sien Pierre Metayer aussi tenuus ci dessous nommée, nous ont déclaré que la nommée Louise Julie Fleurot, âgée de trente quatre ans et deux, Croissant de son mari, née en Demeurant à Chillardou, fille des défunts François Fleurot, et Marguerite Isabelle Vernelle tenuus ci dessous nommée est décédée aussi Chillardou, hier à quatre heures du soir; en son domicile; en avons été avisé du Décès, nous avons dressé le présent acte, que les déclarations ont signé avec nous, ayant lecture faite.

a. f. vernelle

fleurot  
St. Baudry

Le vingt huit cent cinquante trois, le vingt deux Juin, trois heures du soir; par Devan Nous Paul Adan, adjoint au Maire et officier public de l'état civil de la Commune de Chillardou, par Déclaration; Son Compagnie les siens Jean Baptiste Boudard, âgé de vingt deux ans, Maurin, Demeurant à Chillardou; tel quel nous a déclaré que lejardinié à treize heures du Matin, il lui en naît en son domicile une enfant, ou sexe inconnu, qu'il nous présente, et à laquelle il a octroyé pourvoit d'assurer les premours d'Isabelle Julie; laquelle enfant il a eu de son épouse mariage avec Marguerite Julie Ambry, âgée de vingt quatre ans; Lesdits déclarations et

N<sup>o</sup>. 19.

Acte De  
Dées  
De  
Clémence Ambroisine  
Dubois.

présentation faites en présence des sieurs Louis Nicolas Boudout, âgé de cinquante six ans, Nauvrière, par le Véclarot, et Jean Nicolas Boudout, âgé de trente deux ans, Nauvrière, frère du sieur Véclarot, et tous deux témoins majeurs déclarant à Villardon, et son témoin faire la volonté suivante que le père du Véclarot, signe avec nous le présent acte de naissance, Léon Jean Jean Nicolas Boudout, né en ce Jésus nomme nous le Véclarot se feroit signer, le jour après lecture faite.

L. C. Boudout

J. B. Boudout

Le vingt et un mois de cinquante trois, le quatorze juillet, chez l'heure de Matin ; par devant nous Paul Jérôme Aubry, avoué au Marais, a officier public de l'état civil de la Commune de Villardon, ses délégués, pour compagnie des sieurs Frédéric Victor Dubois, âgé de trente trois ans, maréchal ferrant, et Léon Jules Séguin âgé de cinquante ans, Boulanger, tous deux témoins majeurs déclarant à Villardon : Le premier père, le second frere de nos voisins de Villardon et autres nommés ; lesquels veulent nous déclarer que le nommé Clémence Ambroisine Dubois, âgée de seize ans, née à Villardon, s'est déclarée à Villardon, à Villardon, fille de Frédéric Victor Dubois, né en Jésus nomme, en l'Église Notre-Dame de l'Assomption à Dieux ; le second a été déclaré à Villardon, au domicile de son père, bientôt après l'heure du Soir ; le jour nous avons déclaré le présent acte, que les déclarants ont signé avec nous après lecture faite.

L. J. Séguin F. V. Dubois

N<sup>o</sup>. 20.



Acte De  
Mariage

Le vingt et un mois de cinquante trois, le vingt deux, heure de Matin ; par devant nous Paul Jérôme Aubry, avoué au Marais de la Commune de Villardon, par délégation, et officier public de l'état civil de la Commune de Villardon, son Compagnon publiquement devant la Mairie Commune, Jean Baptiste Antoine Aubry, âgé de trente deux ans, Berot, sieur de Denearaud de Charny, de ce même Département, fils naturel de Jean Baptiste Aubry cultivateur, âgé de cinquante deux ans en l'Est, Denearaud aussi Charny, et de sa femme Marie Louise Guelicq, loco née aussi Charny, et veuf en premiers noces de Marie Josephine Perret, dans l'échelle au lieu Charny, le tout constaté ainsi qu'il résulte de son acte de naissance en des deux actes de Dées, qu'il nous a produit, en qui testeron amercies au présent acte. Léon Jean Jean Baptiste Aubry, le présent en personne, s'est à Dieux consenti au présent mariage. Le Julie Lucile Boubonne, âgée de vingt cinq ans moins deux jours, Nauvrière, née en Denearaud à Villardon, fille majeure de Jean Pierre Boubonne, décédé à Marly, et de Clémence Isabelle Dugré, âgée de cinquante trois ans, Doyrand, demeurant aussi Villardon. Le tout constaté ainsi qu'il résulte de son acte de naissance, et de l'acte de Dées, qui nous ont été produits, en qui testeron amercies au présent acte. La dame Clémence Isabelle Dugré, le présent en personne, nous a déclaré consentir au présent mariage. Lesquels nous nous sommes procédés à la célébration du mariage projeté entre eux, et tout les publications qui ont été faites en la Mairie de Charny, les Dimanches toutes les années depuis, et le jour d'aujourd'hui, l'avenir au village de Villardon pro Nauvrière, Marais de la saide Commune, en date du dix Aout, mil cinq cent cinquante trois, Lequel sera aussi amercié au présent acte. Et aussi en Notre Dame les Dimanches toutes les années depuis, et le jour d'aujourd'hui, Le tout à l'heure de Matin.

Alors nous espérions que le mariage ne nous ayant pas dérangé, laissant Marie à leur réquisition; alors avoir donné lecture de toutes les pièces ci-dessus mentionnées, en la Chambre des Deux civils relatifs au mariage; avons demandé au futur époux et à sa future épouse, s'ils voulaient se prêter pour l'acte civil relatif au mariage; avons demandé au futur époux et à sa future épouse, chacun l'un ayant répondre séparément en affirmant ou non, avons déclaré au nom de la loi, que le Sieur Jean Baptiste Antoine Nodet, et la demoiselle Julie Louise Bonhomme, étaient unis en mariage. D'après de l'acte du Dix juillet mil huit cent cinquante, nous avons interrogé les deux futurs époux, ainsi que les personnes présentes, autorisant le présent mariage, et nous déclarer s'il avait été fait entre eux, l'acte civil de mariage; lequel dans un autre qui l'en a été fait, en date du trente un juillet mil huit cent cinquante trois, par le ministre de Justice, Pauline Nodier, à la résidence d'Amelie, Caudé de Clave, d'après le certificat d'Amelie (soi-même Nodier) en date du huit juillet d'Amelie, tel que sera amencé au présent acte. De quoi nous déclarer que le Sieur Jean Baptiste Victor Aubry, âgé de trente cinq ans, Berger, demeurant à Charny, père de l'épouse, de bonne santé et de bonne fortune, cultivateur, demeurant à Charny, route de Lèves; de Mme Louise Bonhomme, âgée de vingt deux ans au moins, Marmonier, femme de l'épouse, de Victor Elié Goulet, âgé de quarante ans, Berger, ami de l'épouse, tous deux demeurant à Charny, et lors quatre témoins majors, lesquels ont signé avec nous, ainsi que l'épouse, et son frère l'épouse. Et je mire, nous ont déclaré ne j'avoir signé, le huit après lecture faite.

*Aubry* *Aubry* *Goulet*

*Jean Bonhomme* *Goulet* *9187*  
*2*

N<sup>o</sup> 21  
Acte De  
Décès  
De  
Julien Alexandre  
Bérivin

Trilby  
Can mil huit cent cinquante trois, le 07  
septembre quatre heures du soir; par devant Nous Adolphe Delignières, Maire en office public de l'état civil, de la Commune de Charny, sous Compara les Sieurs Cyprien Ferdinand Dauvin, âgé de soixante cinq ans, Charon, et Pierre Dauvin, âge de quarante un ans, Marmonier, tous deux témoins majors, demeurant à Charny, Le premier âgé, et le second moins de l'âge à venir à venir; et que le nommé Julien Alexandre Bérivin, âgé de vingt six jours, sans profession, né à Charny, il y demeurant de droit chez son père, le sieur à Charny, fils de Mme Alexandre Bérivin, âgée de trente deux ans, cultivateur, demeurant à Charny, et de Sophie Annie (de) Goulet, Décédée dans Charny le vingt huit Août mil huit cent cinquante trois; est décédé aussi à Charny, aujourd'hui à six heures du matin, au domicile de Mme Anna (Josephine) Malabat, âgée de soixante trois ans, Marmonier; chez laquelle il était en vacances; et après avoir été examiné par Décès, nous avons déclaré le présent acte, que les déclarants ont signé avec nous ayres lecture faite.

*Charny* *M. Bérivin*  
*P. Delignières*

N<sup>o</sup> 22  
Acte De  
Décès  
De  
Anna Cockois.

Can mil huit cent cinquante trois, le quatre  
septembre, deux heures du soir; par devant Nous Adolphe Delignières, Maire en office public de l'état civil, de la Commune de Charny, sous Compara les Sieurs Jules Germain Cockois, âgé de trente neuf ans, Noéïche Macé, en Pierre André Linet, âgé de soixante deux ans, Jardiner, tous deux témoins majors demeurant à Charny, Le premier père, et le second pere de l'épouse. La Décès à venir; et que le nommé Anna Cockois, âgée de neuf mois, sans profession, née en demeurant

à Villardon; fille de Jules Germain Cochard) témoin  
ci dessus nommée; en de Augustine Roujeau, âgée de  
trente quatre ans, témoin ci dessus aussi Villardon;  
en de décès au même lieu au domicile de ses père et mère  
aujourd'hui à quatre heures du Matin; et après nous être  
assuré du décès, nous avons dressé le présent acte, que  
les déclarants ont signé avec nous, après lecture faite.

Joint  
Chazaz  
J. Dugenne

N<sup>o</sup> 23.

Acte De  
Naissance  
de  
Jules  
Caron.

L'an mil huit cent cinquante trois, le vingt Octobre  
trois heures du Soir; par devant Nous Adolphe Delignier  
Maire et officier public de l'Etat civil de la Commune  
de Villardon; est venu le Sieur Lemire Auguste  
Caron, âgé de trente sept ans, Charpentier, demeurant  
à Villardon, auquel nous a déclaré que cejor d'aujourd'hui à  
six heures du Soir, il lui est né en son domicile un  
enfant du sexe Masculin, qu'il nous présente, et  
auquel il a déclaré vouloir donner le prénom de Jules;  
auquel enfant il a en son lignage Manon avec  
Julie Dubois âgée de trente sept ans; Leïla  
Déclaration en présentation faites en présence des deux  
Charles Nicolas Dubois, âgé de trente six ans, Charles  
Manon, beau père du déclarant, et Charles  
Hippolyte Dubois, âgé de trente quatre ans, Marchand  
épicier beau père du déclarant, tous deux témoins  
nouveau demeurant à Villardon; et sur ledit père  
et ledit Charles Hippolyte Dubois témoin ci dessus nommés  
signé avec nous le présent acte de Naissance; ledit Sieur  
Charles Nicolas Dubois aussi témoin ci dessus nommé, nous  
a déclaré ne favorir signature, le tout après lecture faite.

caron Dubois J. Dugenne

N<sup>o</sup> 24.

Acte De  
Naissance  
de  
Emile  
Dugenne.

Le XXI mil huit cent cinquante trois, le 10  
Vingt Cinq Novembre; devant nous du soix; par devant  
Nous Adolphe Delignier, Maire et officier public de  
l'Etat civil de la Commune de Villardon; est venu  
le Sieur Germain Stanislas Dugenne, âgé de trente Cinq ans,  
charpentier demeurant à Villardon; auquel nous a déclaré  
que cejor d'aujourd'hui à Cinq heures du Matin, il lui  
est né en son domicile, un garçon du sexe Masculin,  
qu'il nous présente, et auquel il a déclaré vouloir donner  
le prénom de Emile; auquel enfant il a eu de  
son legitimate mariage, avec Julie Eugénie  
Lemire, âgée de trente trois ans; Les deux  
Déclarations en présentation faites en présence des deux  
Jean Lise et Verneille, âgés de quarante quatre ans,  
Porter le bras faire le déclarant, et Pierre  
Philippe Lemire, âgé de soixante neuf ans,  
gardien, oncle maternel du déclarant, tous deux  
Marius majors demeurant à Villardon; et en  
levant faire les témoins, signé avec nous le présent  
acte de Naissance, après qu'il leur en a été donné  
lecture.

Ville de Meaux  
Nommé J. Dugenne

Décès

N<sup>o</sup> 25.

Acte De  
Décès  
de  
Sophie Adélaïde  
Bernier,  
veuve Courtier.

Extrait des registres des Actes  
de décès de la ville de Meaux. Vire et marie.

Le XXII mil huit cent cinquante trois, le vingt  
six du mois d'Octobre; une heure du Soir;  
Par devant Nous Adolphe Delignier, second  
adjoint au Maire de la Ville de Meaux, faisant  
les fonctions d'officier public de l'Etat civil par  
Délegation. A son Compagnon les sieurs Jean Rousseau  
âgé de cinquante trois ans, Maréchal, et Philippe  
Emmanuel Delaîche âgé de soixante quatre  
ans, jardinier, demeurant tous deux dans Meaux.

Lesquels nous ont déclaré que ce jour (hui), à une heure du matin, Josephine Adélaïde Bertrand, âgée de soixante quatre ans, née à Aray, en Boultonne, (Oise) ménagère, domiciliée à Crillon, Sime. - Marie, fille de Claude Denis Bertrand, et de Marie Marguerite Véronique Lahaye, deux sœurs, veuve de Pierre Marie Thaulot Courtin, en décès à l'hôpital Général de cette ville, en nous ayant demandé assuré dans Décès.

Après lecture de ce que dessus, les Comparses ont signé avec nous, Ainsi signé sur le registre, (Recouvre), Débuté le d'Octobre, à l'heure de midi, et terminé à l'heure de 14 h 30, Certificat enregistré, et déclaré en exécution des dispositions de l'article 80 du Code Civil, par nous Maire de la Ville de Meaux.

Mais le 8 Novembre, mil huit cent cinquante trois,  
Le adjoint délégué, signé Bertrand aîné,  
Pour transcription conforme à l'exécution  
de Maire de la Commune de Crillon.

*Sur Déligneux*

N<sup>o</sup>. 26.

Acte de  
Naissance  
de  
Octavie Médrée  
Héros.

Par mil huit cent cinquante trois, le vingt un Décembre, huit heures du Matin, par devant nous Adolphe Deligneur, Maire d'office public de l'état civil de la Commune de Crillon, en Compagnie du Sieur Octavie Louis Héros, âgé de trente-sept ans, Gantier Charnier Demeurant à Crillon, tel quel nous a déclaré qu'il est à l'heure du moins, il lui en n'en son domicile un enfant du sexe Masculin qu'il nous présente, en aquel il a déclaré veillant donner les prénoms de Octavie, Médrée ; Lequel enfant il a eu de son legitimate mariage, avec Mme Augustine Minard, âgée de vingt cinq ans, Lesdites déclarations le présentant, nous en présence des Seurs Jean Alexandre Chobert, âgé de vingt-trois ans, Marchand de Bois, et Sébastien Thomas Verneuil, âgé de quarante-huit ans, Planchier, tous deux témoins majeurs Demeurant à Crillon,

Par acte en date des trois  
mil huit cent quatre-vingt  
Zéro (soixante) avors déclaré  
Sesdies Octavie Médrée dont la  
mariage a été contracté dans la  
Loire à contre, le cinquante  
septième an, Mil huit cent  
soixante quatre, fait par nous  
officiers de l'état civil, Cet  
acte mil huit cent  
quatre-vingt, daté - huit -

Or feso! G. E. Sormeille  
F. De geynes  
Chobert, p.f.

*Eug. Rollot*

Clos et gréé Le Present Registre  
par Maire de la Commune de  
Crillon, à l'heure de 14 h 30  
le d'Decembre, mil huit cent  
Cinquante trois. P. J. Deligneur

Table Alphabetique Des Actes contenus  
au Present Registre.

Naissances.

<i>N<sup>o</sup>. du Registre.</i>	<i>Noms et Prénoms.</i>	<i>Date des Actes.</i>
1. 23.	Caron Jules	7 Octobre.
2. 3.	Chapron Geneviève Emma	25 janvier.
3. 24.	Duprez Emile	27 Novembre.
4. 26.	Héros Octavie Adéric	21 Décembre.
5. 18.	Houdant Isabelle Julie	1 juillet.
6. 10.	Lézin Charles Aimé	24 Avril.
7. 15.	Métayer Augustine Suzanne	22 juin.
8. 1.	Croisvalot Paul Ernest	9 Janvier.

Mariages.

1. 20	Aubry Jean Béatrice, et Bonnefond Sophie Louise.	22 Août.
2. 14.	Luc Jules Charles, et Métayer Augustine Suzanne	22 juin.
3. 13.	Roland Pierre Alexandre, et Luyette Marie honora	8 juin.

Décès.

<i>N<sup>o</sup>. du Registre.</i>	<i>Noms et Prénoms.</i>	<i>Date des Actes.</i>
1. 4.	Bérant Denise	12 février.
2. 25.	Bernier Josephine Adeline	16 octobre.
3. 21.	Boivin Jules Alexandre	11 Septembre.
4. 11.	Carre Marie Geneviève Rose	28 Avril.
5. 22.	Cochard Irma	18 Septembre.
6. 7.	Debarle Anne Scholastique	14 mars.
7. 18.	Diet Marie Françoise	20 mars.
8. 2.	Druon Hélène Victoire	22 janvier.
9. 19.	Dubois Clémence Ambroise	14 juillet.
10. 9.	Dubois Emmanuel Auguste	22 Avril.
11. 6.	Favre Chloïdorine Virginie	6 mars.
12. 17.	Fleurot Louise Julie	27 juin.
13. 16.	Métayer Augustine Suzanne	22 juin.
14. 12.	Weill François Pascal	29 mars.
15. 5.	Châlouerneau François	24 février.

*Exemple sincère et véritable pour mon  
Parrain de la Commune de Guibardon  
Toussaint Cetjord'hui 13 Janvier mil  
Quinze Cent Septante quatrety.  
J. Desgny*